



## NON AU MICMAC DU BIGMAC !

Les multinationales de la restauration rapide sont des spécialistes de l'exploitation des salariés, de l'évasion fiscale et de la malbouffe. Non contentes de pratiquer des salaires très bas et des temps partiels imposés, elles recourent de plus en plus au passage en franchise des restaurants ce qui leur permet de diminuer encore les droits des employés. Dans ce monde de la surexploitation, McDo règne en maître en s'arrogeant tous les droits au détriment :

- **des salariés** : à des jeunes auxquels on impose des horaires flexibles avec des coupures de 3 à 5 heures qui ne leur permettent pas d'occuper un autre travail, ni de subvenir à leurs besoins, les salaires dépassant rarement 750 € par mois. Leurs conditions de travail sont déplorables, debout, dans le bruit et la pression, et s'ils se syndiquent pour se défendre, la guerre leur est déclarée sous toutes les formes, des sanctions au licenciement infondé.

Le passage en franchise des restaurants permet de diminuer encore les salaires et de supprimer les primes comme celle de treizième mois ou les chèques vacances mais aussi les instances représentatives du personnel liées à une certaine taille d'entreprise.

- **des clients** : on vous promet du QSP (qualité, service, propreté) mais en réalité, ce n'est pas le cas et la qualité peut laisser à désirer, l'attente en caisse est due au manque d'effectifs ; quant à la propreté, les employés peuvent passer sans pouvoir se changer et se laver les mains de la cuisine au nettoyage des toilettes !

- **des contribuables** : McDo est passé maître en matière d'évasion fiscale, comme le reconnaît la Commission Européenne elle-même, puisqu'il déclare une partie de ses bénéfices au Luxembourg, et économise ainsi sur le dos des contribuables un milliard d'impôts sur quatre ans... alors que nos hôpitaux, nos EHPAD, nos écoles et nos facultés subissent des coupes budgétaires dramatiques !

**Cette situation caractérise tous les fast-foods (Burger King, KFC, Quick, etc.). C'est tous ensemble, salariés et leurs syndicats, clients et contribuables que nous devons y mettre fin :**

- en nous opposant au passage en franchise,
- en exigeant des salaires décents et des conditions de travail correctes, avec le respect des droits syndicaux,
- en surveillant la qualité des produits,
- en imposant la taxation des bénéfices faramineux de ces géants de la restauration rapide !

**Aussi nous vous appelons à rejoindre notre comité de soutien aux salariés de la restauration rapide et à soutenir nos prochaines mobilisations, notamment celle du 23 février.**

*Contacts :*

- *Comité de soutien* : <https://www.facebook.com/Comité-de-soutien-aux-salariés-de-la-restauration-rapide-1737142243248881/lutterestorapide.org/contact@lutterestorapide.org>

- *CGT* : [06.03.68.39.59/cgtmcdoparisnord1@gmail.com](mailto:06.03.68.39.59/cgtmcdoparisnord1@gmail.com)

- *SUD* : [01.40.55.58.22](tel:01.40.55.58.22)/[snhr@orange.fr](mailto:snhr@orange.fr)